Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Agriculture and Agri-Food Canada – Agriculture et Agroalimentaire Canada

http://www.archive.org/details/lecobaye00mcin

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
du
CANADA

PUBLICATION 1116, AVRIL 1961

LE COBAYE

par

C. W. McIntosh, B.V.Sc.*

En réponse à de nombreuses demandes sur les méthodes d'élevage du cobaye ou cochon d'Inde comme animal familier, ou pour fins scientifiques, voici quelques conseils ainsi que les grandes lignes du système adopté par l'Institut de recherches vétérinaires.

Bâtiment.— Le bâtiment est un des éléments les plus importants si l'on veut pratiquer l'élevage l'année durant. Il doit être pourvu de fenêtres nombreuses, d'un bon système de ventilation sans courants d'air ni humidité, et d'un système de chauffage capable de maintenir une température d'environ 65 degrés Fahrenheit.

On n'a pas besoin d'un bâtiment chauffé si les cobayes sont gardés comme animaux familiers seulement et non pour fins d'élevage. Il suffira de les protéger des changements subits de température au moyen d'une niche bien isolée et bien garnie de litière sèche.

Cages.— Le modèle et la construction des cages de cobayes peuvent varier suivant l'espace disponible et le nombre d'animaux gardés. On peut les construire en unités détachées ou en batteries de plusieurs étages ou compartiments dont l'aire de plancher mesurera environ 100 pouces carrés par cobaye. Nos cages d'élevage et de reproduction sont toutes construites en bois avec planchers et murs pleins jusqu'à une hauteur de 15 à 18 pouces. Les cages expérimentales sont en tôle avec murs en treillis et planchers pleins. On emploie des rognures de bois comme litière dans toutes les cages.

---

* A sa retraite; ci-devant agent de recherches, Institut de recherches vétérinaires, Hull, P.Q., Ministère de l'Agriculture du Canada.

30.4
212
1116
961
116 FR
3

Choix des reproducteurs.— Les reproducteurs souches doivent être des animaux forts, vigoureux et sains, et âgés de 5 à 8 mois. Les mères plus âgées sont plus difficiles à accoupler. Pour fins d'exposition, on préfère les variétés à poil long, mais pour tous les autres usages, on s'en tient au type a poil lisse. Dans les laboratoires et pour les travaux scientifiques, les cobayes tout blancs ou blancs avec taches beiges, brunes ou grises sont les plus en demande.

Elevage.— Le taux de natalité du cobaye, ou son taux s'accroissement naturel ont été grandement exagérés; la période de gestation est d'environ 67 jours. La femelle peut s'accoupler quelques heures après la mise bas, mais si l'accouplement n'a pas lieu alors, elle ne reviendra en chaleurs qu'environ 21 jours plus tard. La portée moyenne est ordinairement de deux ou trois, mais on compte occasionnellement des portées de cinq ou six petits. La plupart de ces grosses portées meurent parce que la femelle n'a que deux mamelles et deux tétons et que par conséquent ces petits sont sous-alimentés. Dans les conditions idéales, la progéniture annuelle de chaque femelle ne dépasserait pas 10 ou 12, en moyenne; et ce taux commence à décroître vers l'âge de deux ans. Les jeunes doivent être séparés de la mère vers l'âge de 3½ semaines et placés dans des cages, en séparant les mâles des femelles.

La femelle du cobaye peut concevoir à l'âge de quatre semaines; les mâles parviennent à maturité un peu plus tard. L'éleveur averti, cependant, prolonge la période de croissance jusqu'au moins cinq mois avant de choisir les reproducteurs.

On peut placer de quatre à huit femelles avec un mâle; il y a lieu de tenir un registre de l'accroissement dans chaque cage d'élevage et de changer le mâle si la production baisse; et s'il ne s'ensuit pas d'accroissement, on doit renouveler entièrement les sujets d'élevage de cette unité.

La consanguinité peut se pratiquer sans qu'il y ait perte de vigueur si l'on choisit des parents forts et sains; plusieurs institutions scientifiques préfèrent les rejetons de ces accouplements parce que les caractères héréditaires ont tendance à se fixer et les résultats des expériences ont plus de chances d'être uniformes.

Alimentation.— Les cobayes mangent plusieurs fois au cours de la journée et ils doivent avoir constamment à leur portée un approvisionnement de foin, grains, eau, ainsi qu'une briquette de sel (iodé ou minéralise). On peut leur servir n'importe quel foin de bonne qualité, mais il est

préférable d'y ajouter du trèfle ou de la luzerne. Les grains peuvent consister en avoine, simplement écrasée ou décortiquée; ceux qui désirent employer un mélange de granulés trouveront satisfaisantes les marques commerciales préparées spécialement pour les cobayes, ou ils pourront utiliser le mélange décrit ci-dessous. Les abreuvoirs doivent être nettoyés chaque jour et constamment pourvus d'eau fraîche. On doit en outre servir un repas de légumes ou un aliment vert, qui variera selon la saison; en été, des rognures de gazon, du trèfle fraîchement coupé, de la luzerne ou des légumes verts; à l'automne et au début de l'hiver, les choux sont excellents; par la suite on devra se contenter de légumes-racines, carottes ou betteraves à sucre.

L'Institut a effectué une expérience visant à déterminer l'appétence divers aliments. On a mis au point un système d'alimentation permettant de déterminer assez exactement la ration alimentaire ingérée. Les essais ont porté sur douze grains de provende y compris l'avoine, l'orge, le blé, le maîs, la graine de lin, leurs sans-produits, ainsi que la levure de bière et le lait écrémé. Seulement cinq de ces aliments ont été consommés en quantités appréciables et la moyenne quotidienne de la ration ingeree par cobaye durant une période de 40 jours a été de

12.8 grammes d'avoine décortiquée;

1.4 de son de blé;

4.6 de germe de blé;

1.0 de graine de lin;

0.2 de tourteau de lin;

soit au total 20.0 grammes.

En nous fondant sur ces données, nous avons établi une ration contenant par cent livres

64 livres d'avoine décortiquée,

7 livres de son de blé,

23 livres de germe de blé,

5 livres de graine de lin,

1 livres de tourteau de lin,

100 livres

Nous employons, d'autre part, une ration de granulés commerciaux depuis quelques années. Nous y ajoutons de temps à autre des aliments verts, mais nous avons constaté que la ration de granulés à elle seule semble donner des résultats également satisfaisants.

CAL/BCA OTTAWA K1A 0C5
3 9073 00203106 2

On peut obtenir des exemplaires de cette publication
en adressant sa demande à la

Division de l'information

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DU CANADA

Ottawa (Ontario)

1M-4-61